



Chers clients, chers membres d'équipage,

Afin de garantir une cohabitation harmonieuse et une expérience mémorable à bord, les professionnels de la location maritime et la Fédération des Industries Nautiques vous proposent cette charte de convivialité. Elle repose sur des engagements réciproques, partagés par l'ensemble des parties prenantes : équipage et clients.

Cette charte a pour objectif de favoriser le respect mutuel, la sécurité, la convivialité et le bien-être de chacun tout au long de la croisière.

ENGAGEMENTS DE L'EQUIPAGE

L'équipage s'engage à :

● Tolérance et respect

- ⊙ Réserver le même traitement à tous les clients, quelles que soient leurs origines, cultures ou orientations.

● Savoir-être et professionnalisme

- ⊙ Assurer un accueil chaleureux, professionnel et bienveillant aux clients, tout au long du séjour.
- ⊙ Faire preuve de discrétion.
- ⊙ Adopter une tenue correcte à bord (éviter notamment d'être torse nu).
- ⊙ S'abstenir de fumer en présence des clients.
- ⊙ Ne consommer ni alcool ni substances illicites pendant les heures de travail.

● Intimité et communication

- ⊙ Respecter l'intimité des clients (ne pas entrer dans les cabines privées des clients sauf nécessité et avec leur accord préalable, s'assurer de la disponibilité des toilettes en frappant au préalable si accès par une cabine client ...).
- ⊙ Adopter une communication positive et bienveillante, notamment à l'égard du loueur du navire ou de son agence.
- ⊙ Éviter les sujets conflictuels et privilégier un climat serein à bord.
- ⊙ En cas de problème technique, en informer rapidement le loueur ou son représentant et maintenir une communication rassurante auprès des clients.

- **Disponibilité**

- ⊙ Être à l'écoute des demandes raisonnables des clients, notamment concernant les suggestions d'itinéraire.
- ⊙ Respecter les moments où les clients souhaitent préserver leur intimité, notamment lors des repas ou des soirées.

- **Engagement professionnel**

- ⊙ Honorer l'intégralité de la durée du contrat de travail.

Le/la skipper.euse s'engage à :

- **Navigation et pédagogie**

- ⊙ Naviguer à la voile autant que possible, dans le respect des conditions météorologiques et des préférences exprimées. En cas de navigation au moteur, établir tout de même les voiles pour appuyer la navigation.
- ⊙ Associer les clients aux manœuvres lorsqu'ils le souhaitent (NUP éventuellement) et expliquer les choix de navigation ou d'itinéraire lorsque cela est nécessaire.
- ⊙ Assurer les débarquements en annexe à la demande des clients pendant les périodes de travail.

- **Itinéraire et expérience**

- ⊙ Proposer des mouillages de qualité grâce à son expertise.
- ⊙ Privilégier les nuits au mouillage lorsque cela est souhaité par les clients et compatible avec la météo et la sécurité.

- **Responsabilités**

- ⊙ Assurer la navigation et l'entretien extérieur du bateau.
- ⊙ Le/la skipper.euse n'a pas vocation à assurer le nettoyage intérieur, les tâches domestiques ou la surveillance des enfants.
- ⊙ Rester responsable du bateau et de l'équipage pendant toute la durée de la mission et demeurer joignable en cas d'absence ponctuelle.

L'hôte.sse/cuisinier.ère s'engage à :

- **Hygiène et propreté**

- ⊙ Assurer la propreté, la bonne tenue et le rangement des espaces communs intérieurs.

- **Organisation et approvisionnement**

- ⊙ Recueillir en amont les préférences alimentaires et éventuels régimes spécifiques.
- ⊙ Proposer des menus et une liste de courses adaptés, en accord avec les clients.
- ⊙ Organiser l'approvisionnement avant la croisière.
- ⊙ Les frais de courses sont pris en charge par le client, l'hôte.sse n'est pas tenue d'avancer les frais.

ENGAGEMENTS DES CLIENTS

Les clients s'engagent à :

- **Païement et reconnaissance**

- ⊙ Régler la prestation de l'équipage avant l'embarquement.
- ⊙ En cas de satisfaction du service, respecter l'usage consistant à laisser un pourboire représentant généralement 10 % à 20 % de la rémunération de l'équipage.

- **Tolérance et respect**

- ⊙ Adopter un comportement respectueux et bienveillant envers l'ensemble de l'équipage, quelles que soient leurs origines, cultures ou orientations.

- **Bien-être de l'équipage**

- ⊙ Respecter les horaires de travail et les temps de repos du skipper et de l'hôte.sse/cuisinier.ère.

- **Organisation et vie à bord**

- ⊙ Prendre en charge les frais alimentaires de l'équipage, sauf disposition contraire prévue par le loueur.
- ⊙ Veiller à ce que l'équipage dispose de repas adaptés lorsqu'ils dînent séparément.

- **Intimité et conditions de vie**

- ⊙ Mettre à disposition du skipper.euse et de l'hôte.sse/cuisinier.ère une cabine (ou la pointe avant) ainsi qu'un accès non restreint à une salle de bain.

- **Responsabilités**

- ⊙ Être responsable du bateau et des éventuels dommages causés par les clients, l'équipage ou les événements de mer, dans le cadre du rachat de caution. Respecter les consignes du skipper.euse et le matériel mis à leur disposition.

En respectant ces engagements, chacun contribue à une croisière sereine, conviviale et réussie, dans un esprit de confiance et de respect mutuel.